

TYPE LICENCE	CATÉGORIE		ANNÉES	ENTRAÎNEMENTS (*) Créneaux obligatoires		TARIFS
	<i>Nb de séances (O) obligatoires (C) conseillées (P) possibles</i>					Nouvel adhérent (Renouvellement)
DECOUVERTE	Éveil Athlé		2015 / 2016	Vendredi	17h15 – 18h15	180,00 € (déjà adhérent 170€)
	Poussins		2013 / 2014	Mardi	18h00 – 19h45	
C O M P E T I T I O N	Jeunes	Benjamins <i>2(O) 3(C) 4(P)</i>	2011 / 2012	Mardi (*) Mercredi Vendredi (*) Sam/Dim	18h30 – 20h15 15h45 – 17h45 18h00 – 20h00 10h00 – 12h00	
			2009 / 2010	Mardi (*) Mercredi (*) Vendredi (*) Sam/Dim	18h00 – 20h15 18h00 – 20h15 18h00 – 20h15 10h00 – 12h00	
	Sprint Sauts Lancers	Cadets	2007 / 2008	Lundi au Vendredi Samedi	18h30 – 20h30	
		Juniors	2005 / 2006			
		Espoirs	2002 à 2004			
		Seniors	1990 à 2001			
	Demi-fond	Masters	1989 et avant	Samedi	14h00 – 16h00	
		Cadets	2007 / 2008	Mardi	18h00 – 20h30	
		Juniors	<i>4(O) 5(C)</i> 2005 / 2006	Mercredi	17h30 – 20h30	
		Espoirs	<i>+(P) sur objectifs</i> 2002 à 2004	Vendredi	18h00 – 20h30	
Seniors		1990 à 2001	Dimanche	10h00 – 12h00		
Hors Stade	Masters	1989 et avant				
	Espoirs	2002 à 2004				
	Seniors	1990 à 2001	Mardi	18h30 – 20h30		
RUNNING (HORS STADE)	Seniors	1990 à 2001	Jeudi	18h30 – 20h30	157,00 €	
	Masters	1989 à avant				
	Espoirs	2002 à 2004	Mardi	18h30 – 20h30		
ATHLE FORME SANTE (CAC / FIBRE SPORT) <i>Se renseigner auprès de Nicolas MILLET</i>	Cadets à Masters	2007 et avant	Samedi	10h30 – 12h00	180€ (déjà adhérent) 210€ (nouvel adhérent)	
			Nouveauté Samedi 9h à 10h « Renfo » 7€/séance			

TARIFS JUGES : 170€ (Jeunes juges ou adultes). Une remise de 80€ sera appliquée sur la licence après avoir effectué la formation juge (payée par le club) et après avoir participé à 3 compétitions en tant que juge.

Règlement possible pour toute licence par chèque, espèces, chèques vacances, pass'sport, e.pass Pays de Loire

Pour la remise en forme, si vous êtes licenciés au club, seule la part club est due.

Familles nombreuses : à partir de la 3ème licence payée, seul le coût de la licence reversée à la FFA est dû.

Se renseigner au club.

Toute personne pratiquant une activité sportive au sein du Carquefou Athlétique Club déclare avoir en sa possession une licence à jour tout au long de l'année. Les adhérents déclarent en outre avoir rempli le questionnaire de santé par mail auprès la FFA, déclaration permettant une validité de 3 ans du certificat médical ou la dispense de certificat pour les mineurs. Le club décline toute responsabilité en cas de non-respect de cette règle.

A noter également que toute inscription reçue après le 1er novembre sera majorée de 20 €